

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ORCIERES
Département des Hautes-Alpes**

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022

Convocation en date du : 08/12/2022
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres ayant pris part au vote : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Deux, quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien Rouit, 1^{er} adjoint

Étaient présents : Mr. BOUTON Jean-François, Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, Mr GIRAUD-TELME Michel, Mr HAUWILLER Julien, , Mme REBOUL Fanny, M. REY Gérard, Mme RICOU Claude, Mr RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, Mr SARRAZIN Bruno,

Absent excusé : M. RICOU Patrick, Mr. GIRAUD-MARCELLIN Gérard

Absents :

Absent représenté : Mme PRIMAULT Florence pouvoir à Sébastien Rouit

Secrétaire de séance : Mme REBOUL Fanny

2022.121 : Porté à connaissance du rapport d'activités 2021, relatif au contrat de concession des services publics d'eau potable et d'assainissement

Monsieur le premier adjoint présente les rapports d'activités concernant les contrats de concession de l'eau potable et d'assainissement.

Ces documents ont été envoyés par voie électronique à tous les membres du conseil municipal.

Un exemplaire est tenu à disposition en mairie en versions papier et numérique. Ledit rapport est annexé à la présente délibération.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES**

- **Prend acte** des rapports d'activités du délégataire pour les services d'eau potable et d'assainissement ci-annexé pour l'année 2021.

**Pour le Maire empêché
Le premier adjoint
Sébastien ROUIT**

